

Kinshasa le 24 janvier 2020.

A Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo
Président de la République Démocratique du Congo
A Kinshasa / Mont Ngaliema

Objet : 2020, année de l'Action

Excellence Monsieur le Président de la République,

L'année 2020, qui vient de commencer, annonce la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance nationale et correspond à la deuxième année de votre mandat qui démarre aujourd'hui. Nous attendons, avec l'ensemble du peuple congolais, qu'elle soit de manière effective, comme vous l'avez promis, une année d'**Action**.

Ceci ne nous paraît possible que dans le cadre d'**une grande année de concorde nationale qui passe par un véritable et courageux sursaut républicain**, propice à la mobilisation dans le respect des différences, de toutes les énergies dont dispose notre pays, pour assurer notre avancement vers le progrès.

Dans cette optique, nous vous invitons d'avance, à vous armer de courage, d'audace et de perspicacité car aucune force politique, ni accord ou arrangement particulier, ne peut se prévaloir d'être au-dessus des prérogatives que vous confère la Constitution, particulièrement en ses articles 69, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88.

C'est pourquoi, le Comité Laïc de Coordination a estimé de son devoir de vous proposer **ces quelques actions concrètes à entreprendre** ; elles présentent l'avantage d'être susceptibles de provoquer des effets d'entraînement sur les autres secteurs de la vie nationale.

Ces actions peuvent être regroupées en quatre axes :

1. Mobiliser les forces politiques autour des enjeux majeurs et de principales réformes nécessaires pour le pays ;
2. Assurer le bon fonctionnement des institutions de l'Etat ;
3. Promouvoir la justice et engager la lutte contre la corruption et les violations des droits de l'homme ;
4. Investir dans les perspectives d'avenir.

I. De la mobilisation des forces politiques sur les enjeux majeurs et les principales réformes institutionnelles:

Il est important, dans la situation actuelle, d'initier un Dialogue qui ne devrait pas avoir comme ordre du jour, ni avoir pour points à débattre, le partage du pouvoir ; il s'agit d'un dialogue pour un **consensus national** autour des enjeux majeurs et des réformes de notre gouvernance, notamment sur les sujets ci-après :

- L'éradication structurelle et définitive des violences à l'Est du pays, particulièrement à Beni et en Ituri ; et la lutte contre les forces négatives qui menacent l'unité nationale et l'unanimité de notre peuple.
- La lutte contre la précarité généralisée (difficultés persistantes d'accès à l'eau, à l'électricité, au transport et aux soins de santé, catastrophes naturelles, violences urbaines, sous-alimentation des couches défavorisées, chômage des jeunes, etc.), en contraste flagrant avec l'étalement des richesses de quelques privilégiés et le spectacle insolent des détournements des fonds publics demeurant impunis à ce jour.
- La réalisation des réformes institutionnelles appropriées pour éviter des crises postélectorales périlleuses à répétition, en garantissant la crédibilité des échéances futures et la mise en place à la tête de ces hautes institutions, des animateurs compétents, intègres et consciencieux. Il s'agit particulièrement de la mise en place d'une **Commission Electorale Nationale Indépendante** (CENI) réellement neutre et responsable, ainsi que d'une **Cour Constitutionnelle** impartiale, pour que ce qui s'est passé en 2006, 2011 et 2018, ne se reproduise pas en 2023.
- La suppression du bicéphalisme politique qui s'est installé dans la gestion de l'Etat, engendrant deux pôles antagonistes d'exercice du pouvoir qui se neutralisent et empêchent toute avancée significative de la nation. Si l'Assemblée nationale, dont on connaît les conditions de mise en place, continue à donner des signaux négatifs de maintien de la léthargie de l'Etat au détriment des attentes réelles de la population et de nos partenaires, il est de votre devoir d'exercer **effectivement vos prérogatives constitutionnelles de sa dissolution**, comme vous l'avez pertinemment relevé dans votre adresse à Londres, devant les compatriotes de la diaspora.

II. Du bon fonctionnement des institutions de l'Etat

La gouvernance des institutions de l'Etat passe par la mise en place des animateurs compétents et intègres. Cette disposition exige de votre autorité, en tant que Chef de l'Etat, de :

- Vous affranchir des exigences du partage prétendument « équitable et équilibré du pouvoir» pour privilégier les critères de compétence, d'intégrité et de responsabilité dans

les nominations des hauts fonctionnaires de l'Etat : les ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques, des mandataires de l'Etat dans les entreprises publiques et celles d'économie mixte, les recteurs et directeurs généraux des universités et instituts supérieurs, etc.

- réorganiser la **Présidence de la République** en la dotant des équipes plus réduites des meilleurs de nos cadres et experts dans les différents secteurs de la vie nationale, afin de vous épauler le plus efficacement possible dans vos lourdes fonctions ;
- prendre des mesures appropriées pour le bon fonctionnement de l'opposition au sein de la nation, comme vous vous y êtes engagé conformément à l'Article 8 de la Constitution et de la Loi organique qui en découle.

III. De la lutte contre l'impunité, la corruption et les violations des droits de l'homme

Pour sortir résolument de simples effets d'annonce, il est urgent de :

- Fixer l'opinion sur les affaires pendantes : 15.000.000 et 200.000.000 USD, etc. et créer une juridiction financière, appuyée par un parquet financier et une Agence anti-corruption.
- Convoquer de toute urgence les Etats généraux sur la corruption et les pillages des ressources du pays, en vue de dégager de manière pragmatique et concrète des solutions immédiates contre cette gangrène qui hypothèque tout développement de notre pays.
- Exiger la mise en place d'un **Tribunal pénal international pour la RDC** pour juger des crimes qui se commettent au Congo ; en attendant, créer des juridictions mixtes au sein des organes judiciaires congolais.
- Nommer à la tête des hautes instances de notre système judiciaire, des magistrats compétents, capables de résister à l'appât de la corruption et à toute forme de pression politique. S'agissant de la **Cour Constitutionnelle**, au regard de l'opprobre générale ayant affecté l'intégrité de cette haute juridiction, la démission de tous ses membres est un impératif pour garantir le sérieux et l'intégrité de la justice au Congo. Cette haute Cour qui peut, en cas d'infraction, vous juger en tant que Chef de l'Etat, lui accorderiez-vous un minimum de crédibilité d'être vos juges impartiaux et indépendants pour dire le droit ? D'ores et déjà, il vous est loisible d'exiger la démission des trois d'entre eux ayant été nommés dans le quota du **Président de la République**.
- Prendre une initiative forte pour honorer ceux qui ont versé leur sang pour la démocratie, l'alternance et le respect des droits de l'homme ainsi que des libertés publiques. La date du 16 février pourrait être retenue pour honorer la mémoire de l'ensemble de ces martyrs de la Démocratie.

IV. De l'investissement dans les perspectives d'avenir

Nous retiendrons ici, entre autres, les urgences ci-après :

- Assurer la maîtrise des effectifs démographiques de la nation par l'organisation du recensement, la distribution des cartes d'identité nationale et l'établissement d'une *banque de données des meilleures expertises congolaises*, se trouvant dans le pays et dans la diaspora
- Améliorer les mesures d'encadrement de la gratuité de l'enseignement et soutenir l'éducation, formelle et non formelle, à tous les niveaux.
- assurer l'émergence des pôles de recherche scientifique et technologique en limitant la politique d'émettement des universités et instituts supérieurs ; la réhabilitation de l'Université de Kinshasa, dans ce cadre, étant d'une extrême urgence et d'une importance stratégique.
- Lancer des projets de construction des infrastructures en vue de désenclaver la circulation et promouvoir l'intégration nationale et régionale.

Excellence Monsieur Le Président de la République,

En conclusion, point n'est besoin pour nous de revenir sur la misère dans laquelle croupit le peuple congolais. L'année de l'Action, tel que vous l'avez annoncée, est une formidable opportunité pour le sortir de cet état inacceptable.

De même, vous avez aujourd'hui une opportunité historique de sortir le pays de l'impasse institutionnelle qui le paralyse, en brisant courageusement l'étau qui bloque toute initiative, en vous mettant à l'écoute de ce peuple qu'on enchaîne de toute part.

Vous savez que vous pouvez recourir aux compétences de tous les congolais de manière indiscriminée, mettant ainsi la république et le peuple au-dessus de toute allégeance et contingence partisanes.

Tel serait du reste le sens profond de votre mot d'ordre, hérité de votre vénérable père, Etienne Tshisekedi wa Mulumba : *le peuple d'abord* !

Nous espérons que notre initiative patriotique retiendra votre meilleure attention et vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Comité Laïc de Coordination

Dr. Gertrude Ekombe

Julien Lukengu

Prof. Isidore Ndaywel

Prof. Justin Okana

Franklin Mbokolo